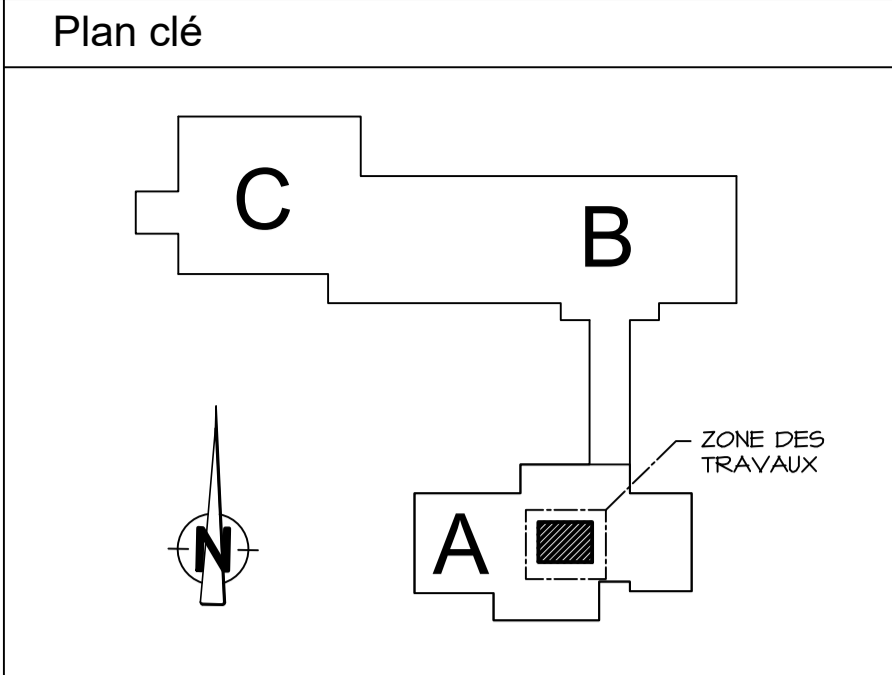


Note
PRENDRE NOTE QUE TOUTES LES COMPOSANTES APPARENTES DE LA PLATE-FORME ELEVATRICE INCLINEE SERA EN ACIER PEINT DE COULEUR GRIS FONCE #P531A15 OU EQUIVALENT.

Note
PRENDRE NOTE QUE CE DETAIL PEUT VARIER SELON LE MODELE D'APPAREIL ELEVATEUR.



Notes	Notes
1 BANC D'AUDITORIUM EXISTANTS FIXES AU DOS DU PALIER DE BETON A ENLEVER SUR LES TROIS PREMIERS RANGS SUR TOUTE LA HAUTEUR. PREMIER RANG A RECUPERER ET REMETTRE CEUX NON UTILISES AU REPRESENTANT MINISTERIEL.	02 41 94 13 02 00
2 MARCHES DE BETON EXISTANTES A FROLONGER A L'AIDE DE BETON APPROPRIE ET DE TIGES D'ARMATURES. VOIR DETAIL #3 A LA PAGE A-2.	03 10 00
3 RECONFIGURER LE TROISIEME RANG DE BANC A L'AIDE DES BANC D'EXTREMITÉ. PREVOIR DE NOUVEAUX ANCRAGES A BETON DE DIMENSIONS APPROPRIÉES.	13 02 00
4 REVETEMENT DE TAPIS SUR LES MARCHES EXISTANTES A DEMOLIR. FAIRE LA PREPARATION DES SURFACES POUR RECEVOIR UN NOUVEAU FINI. INSTALLER UN NOUVEAU FINI DE PLANCHER DE TAPIS EN ROULEAU, MODELE DANS LA SERIE MONOCHROME DE INTERFACE. COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE. PREVOIR UNE COUPE DROITE ET NETTE AU PREALABLE. REMONTER LE TAPIS SUR LE DESSUS DU PALIER DU HAUT SUR UNE PROFONDEUR DE MARGE.	02 41 94 04 61 10 13 02 00
5 NOUVELLE PLATE-FORME ELEVATRICE INCLINEE EN ACIER PEINT A FOURNIR ET A INSTALLER SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT. RACCORDEMENT ELECTRIQUE, VOIR INGENIEUR.	14 41 50 ING.
6 PLAFOND EN TUILE ACOUSTIQUE EXISTANT A CONSERVER.	ING.
7 PANNEAUX ELECTRIQUES EXISTANTS. VOIR INGENIEUR.	ING.
8 NOUVELLE MAIN COURANTE EN ACIER INOXYDABLE. VOIR COUPE #2 A LA PAGE A-2.	05 50 00
9 BANC D'AUDITORIUM EXISTANTS FIXES SUR LE PALIER DE BETON A ENLEVER. PREMIER BANC A RECUPERER ET REMETTRE CEUX NON UTILISER AU REPRESENTANT MINISTERIEL.	02 41 94 13 02 00
10 CLOISON EXISTANTE EN BLOC DE BETON ARCHITECTURAL A CONSERVER.	ING.
11 FINI DE PLANCHER EN CARREAU DE VINYLE EXISTANT A CONSERVER.	ING.
12 FINI DE PLANCHER EN TAPIS EXISTANT A CONSERVER.	ING.
13 BANC EXISTANT A ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DU TAPIS. REINSTALLER UNE FOIS LES TRAVAUX COMPLETES.	13 02 00

Notes générales et spécifications :

APPLICABLE SUR TOUTES LES PAGES.

GENERALITES:

- L'ENTREPRENEUR DEVA VISITER LES LIEUX, VERIFIER ATTENTIVEMENT LES PLANS, S'INFORMER DE TOUTES CONDITIONS QUI POURRAIENT AVOIR UNE INFLUENCE SUR SES TRAVAUX ET S'ASSURER QUE SA SOUMISSION EST COMPLETE.
- L'ENTREPRENEUR GENERAL ET LES SOUS-TRAITANTS DEVONT VERIFIER SUR PLACE L'ETENDUE DES TRAVAUX AVANT DE DEPOSER LEUR SOUMISSION. L'ENTREPRENEUR GENERAL DEVA AUSSI REVERIFER L'ETENDUE DES TRAVAUX EN FONCTION DES PLANS ET DEVIS DE L'INGENIEUR.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ENQUERIR SUR PLACE DES DIVERS DETAILS ARCHITECTURAUX, OU AUTRES, AFIN D'ADAPTER SES OUVRAGES AUX CONDITIONS PARTICULIERES DU BATIMENT EXISTANT, ET CE AFIN D'OBTENIR LES RESULTATS ESCOMTES SELON L'ESPRIT DE CES DOCUMENTS.
- L'ENTREPRENEUR DEVA PRENDRE ET VERIFIER SUR PLACE TOUTES COTES OU DIMENSIONS ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITE. AUCUNE MESURE NE DEVA ETRE PRISE A L'ECHELLE SUR LES PLANS, DANS LE CAS D'INCERTITUDES, COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
- L'ENTREPRENEUR GENERAL EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE SES TRAVAUX AVEC CEUX DE TOUTS SES SOUS-TRAITANTS.
- LE TRAVAIL, QUI FAIT L'OBJET DE CE CONTRAT COMPREND LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE, DES MATERIAUX ET DES OUTILS NECESSAIRES POUR LA REALISATION DU PROJET.
- POUR TOUTS LES CONDUITS QUI DEVONT TRAVERSER DES PLANCHERS, PLAFONDS, CLOISONS ET MURS FORMANT UNE SEPARATION COUPE-FEU EXISTANTS, PREVOIR DE SCELLER LE PERIMETRE DE CES CONDUITS AU MOYEN DE PRODUITS IGNIFUGES.
- TOUTS LES ELEMENTS FIXES OU AGCROCHES SUR LES MURS ET LES CLOISONS EXISTANTS (AFFICHAGES, TABLETTES, TABLEAUX, SIGNALISATIONS, CADRES ET TOUT AUTRE EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES) DEVONT ETRE ENLEVES PAR L'ENTREPRENEUR ET RELOCALISES AUX ENDROITS DESIGNES PAR LE REPRESENTANT MINISTERIEL APRES LES TRAVAUX.
- TOUTES LES INTERVENTIONS EN DEHORS DES ZONES DE TRAVAUX IDENTIFIEES AU PLAN DOIVENT ETRE COORDONNEES AVEC LE REPRESENTANT MINISTERIEL.

CONTROLE DE LA POUSSIERE:

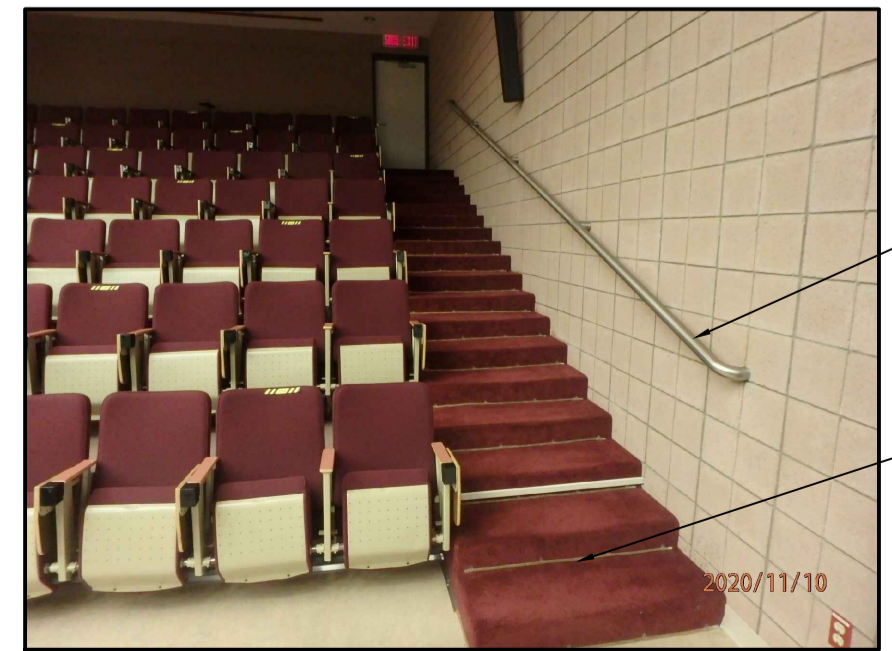
- L'ENTREPRENEUR DEVA PRENDRE NOTE QUE L'EMISSIION DE POUSSIERES NEST PAS TOLERE A L'INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT. EN CONSEQUENCE IL EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS TRAVAUX POUVANT EMETTRE DE LA POUSSIERE (PAR EXEMPLE, DEMOLITION, COUPE DE BETON, SABLAGE, ETC) SOIENT CONTROLÉS.
- L'ENTREPRENEUR DEVA PREVOIR L'INSTALLATION D'GRANDS TEMPORAIRES ETANCHEES POUR ENFECER LA PROPOSITION DES POUSSIERES DE CHANTIER DANS LES ESPACES NON TOUCHEES PAR LES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVA ASSURER LE NETTOYAGE DE TOUTES LES PIECES SOUILLEES LORS DE LA REALISATION DES TRAVAUX.

TRAVAUX DE DEMOLITION ET DEMANTELLEMENT SELECTIF:

- PRENDRE TOUTES LES MESURES NECESSAIRES POUR EMPECER TOUT DEPLACEMENT OU AFFAISSEMENT DES OUVRAGES, CANALISATIONS ET PARTIES DE BATIMENTS ADJACENTS A CONSERVER ET POUR EVITER QU'ILS NE SOIENT ENDOMMAGES. FOURNIR ET INSTALLER LES PIECES NECESSAIRES AU RENFORCEMENT ET A L'ETAIEMENT. REPARER LES OUVRAGES ENDOMMAGES ET ASSURER LA RESPONSABILITE DES BLESURES QUI POURRAIENT RESULTER DES TRAVAUX DE DEMOLITION.
- LE REPRESENTANT MINISTERIEL SE RESERVE LE DROIT DE RECLAMER CERTAINS MATERIAUX DE DEMOLITION EN BON ETAT. TOUTS LES MATERIAUX DE DEMOLITION NON RETENUS PAR LE PROPRIETAIRE DEVONT ETRE DISPOSES HORS DES LIEUX PAR L'ENTREPRENEUR GENERAL.
- LES MATERIAUX RECLAMES PAR LE REPRESENTANT MINISTERIEL DEVONT ETRE TRANSPORTES PAR L'ENTREPRENEUR A UN ENDROIT DETERMINE PAR LE PROPRIETAIRE A L'INTERIEUR DES LIMITES DE LA PROPRIETE.

PLAN NIVEAU 5 - BLOC 'A' - CONSTRUCTION

1 : 50



MAIN COURANTE EXISTANTE A DEMOLIR. MACONNERIE A RAGREER.

CORDON LUMINEUX A ENLEVER ET A REINSTALLER A LA SUITE DES TRAVAUX TYPE POUR LES AUTRES CORRIDORS DE MARCHES.

PHOTO REFERENCE
N/D

MESURE DE SECURITE AU CHANTIER - COVID-19:
L'ENTREPRENEUR DEVA PRENDRE EN CONSIDERATION ET APPLIQUER LES MESURES DE SECURITE EXIGES DANS LE GUIDE COVID-19 - CHANTIER DE CONSTRUCTION PUBLIE PAR LA CNEST LORS DE LA REALISATION DES TRAVAUX. POUR CONSULTER LE GUIDE ET LES DIFFERENTS LIENS CONNEXES, RENDEZ-VOUS AU LIEN SUIVANT:
<https://cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/pages/GR-construction-covid-19.aspx>

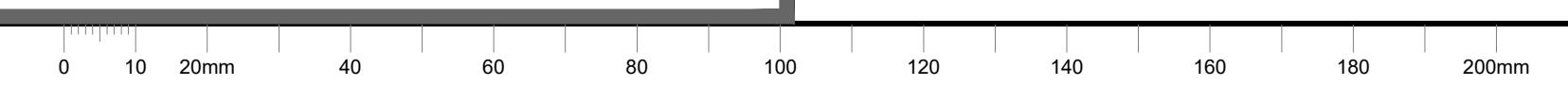
CLOISONS TEMPORAIRES:
L'ENTREPRENEUR DOIT PREVOIR DES CLOISONS TEMPORAIRE SOUPLE ET ETANCHE POUR DELIMITER LES TRAVAUX ET POUR EVITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIERE. LA DISPOSITION NE DOIT GNER LA CIRCULATION DES OCCUPANTS.

Notes générales :

PERCEMENTS ET TRANCHEES:
- L'ENTREPRENEUR DEVA EFFECTUER TOUS LES PERCEMENTS ET TRANCHEES REQUIS POUR LES TRAVAUX D'ARCHITECTURE ET TOUTS LES PERCEMENTS ET TRANCHEES SUPERIEURS A 10mm DE DIAMETRE REQUIS POUR LES TRAVAUX D'INGENIERIE INCLUANT DANS LES PLANCHERS DE BETON LES PERCEMENTS ET LES TRANCHEES SONT REPRESENTES SUR LES PLANS D'ARCHITECTURE A TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'EMPLACEMENT EXACT, LE NOMBRE ET LES DIMENSIONS SONT A VALIDER AVEC LES PLANS DE MECANIQUE ET D'ELECTRICITE. SCELLER LES INTERSECTIONS LAISSEES LIBRES AUTOUR DES CONDUITS A L'AIDE DE SCOLLANT IGNIFUGE POUR LES SEPARATIONS COUPE-FEU ET A L'AIDE DE SCOLLANT ACOUSTIQUE POUR LES AUTRES SEPARATIONS. REMPLIR LES CAVITES D'ISOLANT DE FIBRE DE ROCHE AU PREALABLE. DANS LE CAS DES PERCEMENTS DANS LES PLANCHERS ACCESSIBLES RECONSTRUIRE LE SCOLLANT COTE PLANCHER DE SCOLLANT TROUX 100% SOLIDE. AFIN DE MAINTENIR LA RESISTANCE AU FEU L'ENTREPRENEUR VERRA A REFERMER TOUTS LES TRANCHEES SUITE AUX TRAVAUX. PREVOIR TOUTS LES TRAVAUX DE DEMANTELLEMENT DES ELEMENTS EXISTANTS OU AUTRES.

Notes générales :

RAGREAGE:
- TOUTS LES TRAVAUX DE RAGREAGE, DE REMISE EN ETAT DES LIEUX TOUCHEES PAR DES AJOUTS OU ENLEVEMENTS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUE, DE MECANIQUE, DE PLOMBERIE, DE VENTILATION D'ARCHITECTURE SONT INCLUS AU PROJET. CES TRAVAUX TOUCHENT LES PLANCHERS, LES MURS, LES CLOISONS ET LES PLAFONDS EXISTANTS.
- REPARER, RAGREER OU CORRIGER AVEC DES MATERIAUX TELS QU'EXISTANTS OU EQUIVALENTS APPROUVES PAR L'ARCHITECTE DE FACON A S'INTEGRER PARFAITEMENT AVEC LES FINIS ADJACENTES.
- L'ENTREPRENEUR VERRA A VERIFIER EGALEMENT AINSI QUE LES INDICATIONS DE RAGREAGE NECESSAIRE EXIGE PAR LE PRESENT CONTRAT.
- L'ENTREPRENEUR GENERAL DOIT PRENDRE NOTE QUE LES INDICATIONS DE RAGREAGE OU AUTRE MONTRES AUX PLANS LE SONT A TITRE INDICATIF ET NE LE DEGAGERONT PAS DE LA RESPONSABILITE DE PROCEDER A TOUT TRAVAIL DE RAGREAGE NECESSAIRE EXIGE PAR LE PRESENT CONTRAT.
- RAGREER TOUTS LES MURS EXISTANTS A CONSERVER. SITES A L'INTERIEUR DES ZONES D'INTERVENTIONS, A L'AIDE DE CIMENT A JOINTS APPROPRIE ET COMPATIBLE AUX CONDITIONS EXISTANTES DE MANIERE A CE QUE LES MURS CONSTITUENT UN SURFACE LISSE, UNIFORME, EXEMPT DE DEFAUT, AFIN DE RECEVOIR L'APPLICATION DES NOUVEAUX FINIS.



Canada

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada

Biens Immobiliers de l'Environnement, de la Sécurité et la Santé (BIESS) / The Real Properties Assets, Environment, Safety and Security (RPSS)

GAGNON LETELIER CYR RICHARD MATHIEU & ASSOCIES
architectes

128, avenue de la Cathédrale, sur. 201, Rimouski (Québec) G5L 5H7
T: (418) 722-7655 F: (418) 722-0766
www.glmarchitectes.com c: gcmarch@gmlr.com

Ordre des architectes du Québec
MICHEL CYR ARCHITECTE

LGT
1, rue Saint-Germain Est, bureau 203 Rimouski (Québec) G5L 1A1
Tél: (418) 723-3125 Téléc: (418) 728-5225
ISO 9001:2008 Accreditation LEED

révisions	description	date
03	POUR SOUMISSION	2021-03-12
02	POUR SOUMISSION	2020-12-16
01	DEFINITIF @ 95%	2020-11-25

Project: **INSTITUT MAURICE LAMONTAGNE**

850, ROUTE DE LA MER, STE-FLAVIE

AJOUT D'UNE PLATE-FORME ELEVATRICE INCLINEE A L'AUDITORIUM

Dessin: **ARCHITECTURE** Drawing

PLAN NIVEAU 5 - BLOC A CONSTRUCTION

Conçu par	Michel Cyr, Arch.	Designed By
Date	2021-03-12	(aaaa/mm/jj)
Dessiné par	L. Levesque, tech. et G. M. Huet, arch.	Drawn By
Date	2021-03-12	(aaaa/mm/jj)
Approuvé par	Michel Cyr, Architecte	Approved By
Date	2021-03-12	(aaaa/mm/jj)
Submission		Tender

Administrateur de projets: **Michel Cyr, Architecte** Project Manager

No du projet	Project no.	No du projet	Project no.
L2180	PWGSC	460-20	Client

Nom du fichier: **A-PN-PLC-460** File name

No de plan ou dessin: **A-1** Drawing or plan no.

No de la feuille: **A-1** Sheet no.

DATE PWGSC A1 (841x594) V:\0-ARCH\2020\460-20\SOUMISSION 2\A-PN-PLC-460-1.1.DWG

V:\10-ARCH\2020\460-20\SOUMISSION 2\A-PN-PLC-460-1.1.DWG

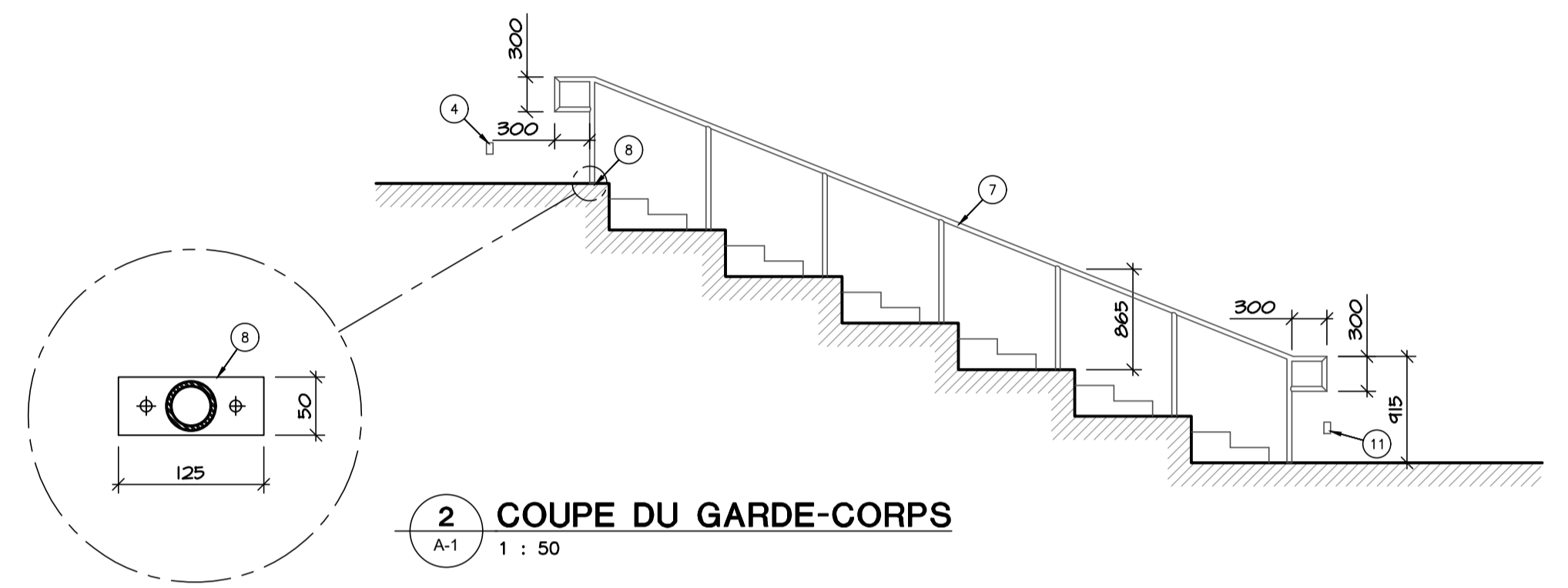
DATE

PWGSC A1 (841x594)

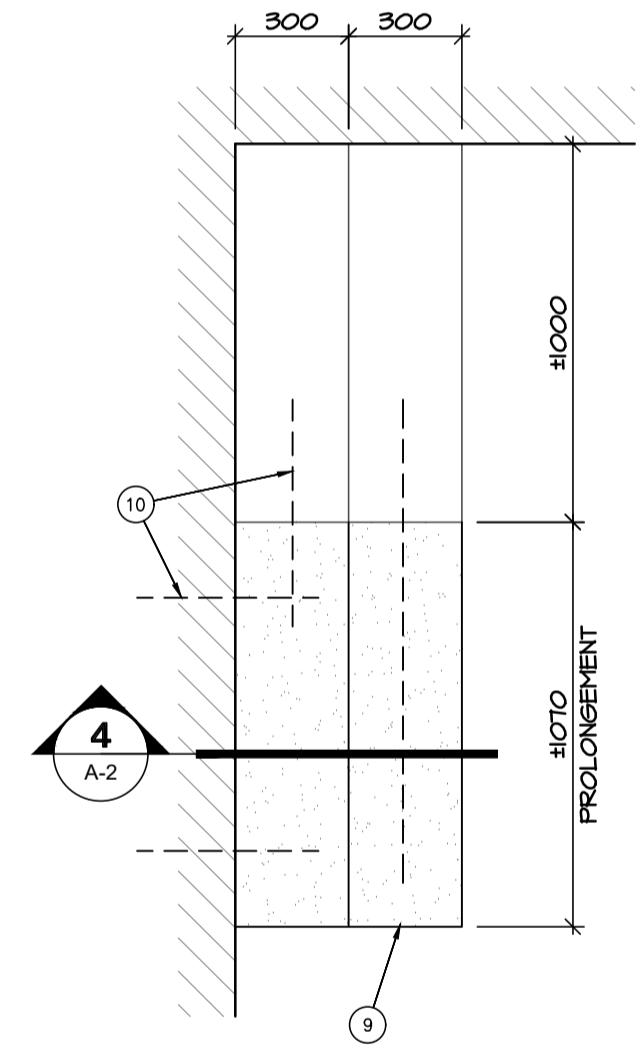
0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm



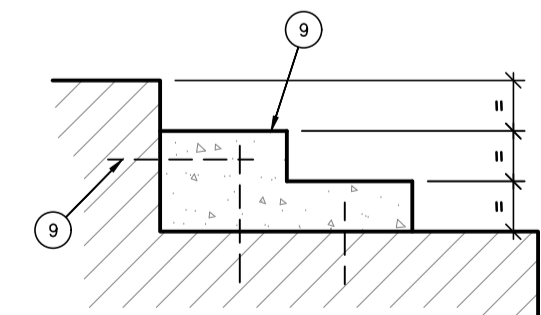
1 COUPE DE LA PLATE-FORME ELEVATRICE
A-1 1 : 50



2 COUPE DU GARDE-CORPS
A-1 1 : 50



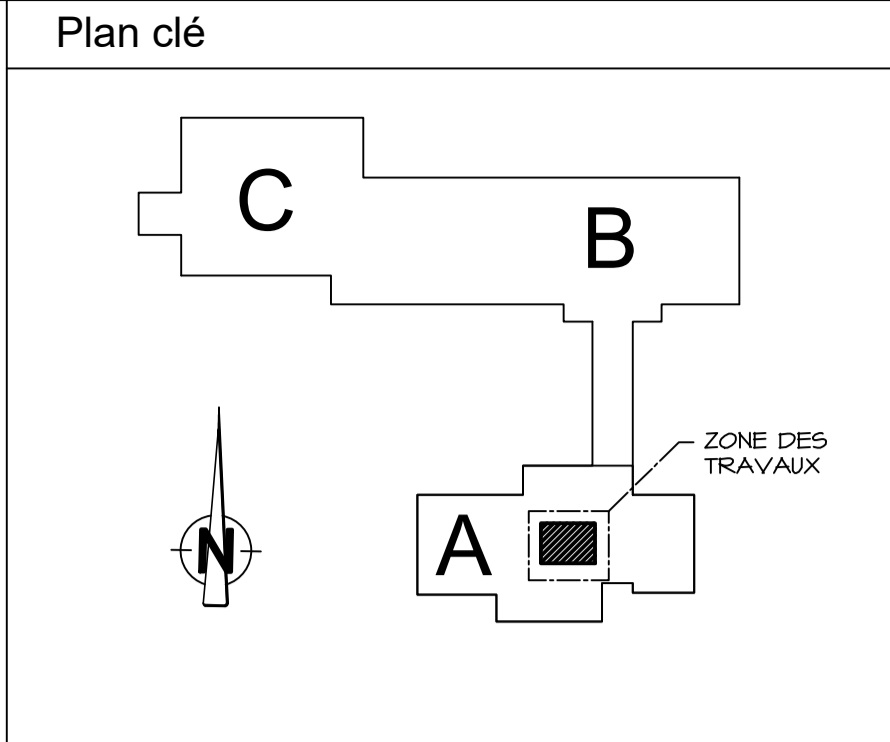
3 DESSUS DES MARCHES - TYPE
A-1 1 : 20



4 COUPE DES MARCHES - TYPE
A-2 1 : 20

Note
PRENDRE NOTE QUE TOUTES LES COMPOSANTE APPARENTES DE LA PLATE-FORME ELEVATRICE INCLINEE SERA EN ACIER PEINT DE COULEUR GRIS FONCE #P5311A13 OU EQUIVALENT.

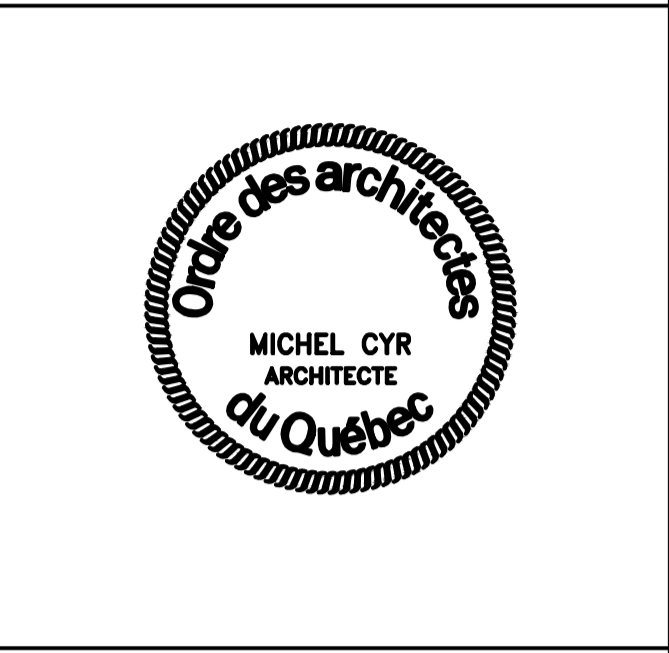
Note
PRENDRE NOTE QUE CE DETAIL PEUT VARIER SELON LE MODELE D'APPAREIL ELEVATEUR.



Notes	Notes
1 POSTE D'APPEL POUR APPAREIL ELEVATEUR POUR ESCALIER.	14 41 50
2 POSTE D'APPEL DU BAS INSTALLER EN SURFACE.	14 41 50
3 FOURNITURE ET POSE DU DISJONCTEUR PAR ELECTRICIEN (VOIR ING.), SUITE AUX TRAVAUX ELECTRIQUE, RAGREER LE MUR DE MACONNERIE.	ING.
4 PRISE EXISTANTE ETANT SUR UN CIRCUIT INDEPENDANT POUVANT SERVIR AU RACCORDEMENT DE L'APPAREIL, VOIR INGENIEUR.	ING.
5 NOUVEAU RAIL POUR APPAREIL ELEVATEUR POUR ESCALIER, AVEC SUPPORTS EN ACIER INOXYDABLE ANCRÉS AUX MARCHES DE BETON EXISTANTES PAR INSTALLATEUR.	14 41 50
6 PLATE-FORME ELEVATRICE INCLINEE EN ACIER PEINT POUR ESCALIER, INSTALLER SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.	14 41 50
7 MAIN COURANTE TUBULAIRE EN ACIER INOXYDABLE 42mm DE DIAMETRE.	05 50 00
8 PLAQUES D'ANCRAGE EN ACIER INOXYDABLE 6 x 50 x 125mm. PREVOIR ANCRAGES ADEQUATS POUR BETON.	05 50 00
9 MARCHES DE BETON EXISTANTES A PROLONGER A L'AIDE DE DE BETON APPROPRIE.	03 10 00
10 BARRE D'ARMATURE 15M.	03 10 00
11 PRISE DE COURANT EXISTANTE A CONSERVER	

Canada
Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada
Biens Immobiliers de l'Environnement, de la Sécurité et la Santé (BISS) / The Real Properties Assets, Environment, Safety and Security (RPSS)

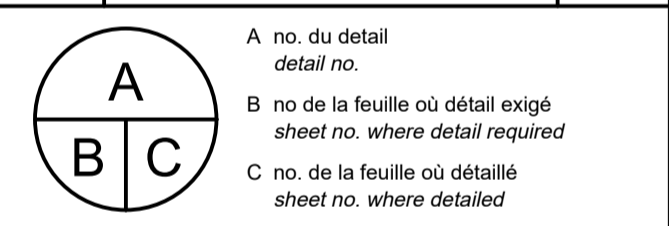
GAGNON LESTELIER CYR RICARD MATHIEU & ASSOCIÉS
architectes
120, avenue de la Cathédrale, bur. 201, Rimouski (Québec) G5L 5H7
T: (418) 722-7855 F: (418) 722-0786
www.glmarchitectes.com C: gtlcarch@globetrotter.net



LGT
150 9001 - 2028
Accreditation LEED

5, rue Saint-Germain Est, bureau 203
Rimouski (Québec) G5L 1A1
Tél: (418) 722-3133
Télex: (418) 722-3275
www.lgt.ca

révisions	description	date
03	POUR SOUMISSION	2021-03-12
02	POUR SOUMISSION	2020-12-16
01	DEFINITIF @ 95%	2020-11-25



Projet **INSTITUT MAURICE LAMONTAGNE**

850, ROUTE DE LA MER, STE-FLAVIE

AJOUT D UNE PLATE-FORME ELEVATRICE INCLINEE A L'AUDITORIUM

Dessin **ARCHITECTURE**

COUPE DE LA PLATE-FORME DESSUS ET COUPE DES MARCHES

Conçu par	Michel Cyr, Arch.	Designed By
Date	2021-03-12	(aaaa/mm/jj)
Dessiné par	L. Levesque, tech. et G. M. Huet, arch.	Drawn By
Date	2021-03-12	(aaaa/mm/jj)
Approuvé par	Michel Cyr, Architecte	Approved By
Date	2021-03-12	(aaaa/mm/jj)
Soumission	Michel Cyr, Architecte	Tender
Administrateur de projets		Project Manager
No du projet	L2180	No du projet
TPSGC	PWGSC	Client
Nom du fichier	A-PN-PLC-460	No de classement
No de plan ou dessin		No de la feuille
		A-2
		Sheet no.